

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2019

Au cours de sa séance du 8 janvier, le Conseil a notamment :

Administration générale

- Pris acte de la démission de Mme Anne-Elisabeth COPPEY en qualité de Conseillère générale

Environnement

- Adjugé les travaux pour la réalisation de 3 forages carottés au lieu-dit "Les Maresches du Lin"

Travaux publics

- Validé le principe de nommer définitivement le parking souterrain "Parking du Semblanet" et de nommer l'espace extérieur au-dessus du parking place "Espace Mont Blanc"
- Adjugé les travaux d'entretien de la végétation le long des berges du Canal du Syndicat
- Adjugé la fourniture et les travaux de pose de clôtures pour sécuriser la STAP de la Praille
- Adjugé la fourniture de mobilier urbain

Terme d'une autorisation d'exploiter

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Gaëtan CARRON était au bénéfice pour l'établissement *La Buvette* sis à la Rue du Grand-Verger 11 à Martigny, au 31 décembre 2018
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Josette Maire Justine TORNAY-MAY était au bénéfice pour l'établissement *Boulangerie Les Délices* sis à l'Avenue du Grand-St-Bernard 81 B à Martigny, au 8 janvier 2019
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Filomena DE ANGELIS était au bénéfice pour l'établissement *Pizzeria Oasi* sis Rue de l'Ancienne Pointe 16 à Martigny, au 31 décembre 2018
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Jean-Marc HABERSAAT était au bénéfice pour l'établissement *Les Messageries* sis à la Rue Marc-Morand 1 à Martigny, au 31 décembre 2018

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

- Délivré à M. Julien BELOU une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *La Buvette Lévitacion* sis à la Rue du Grand-Verger 11 à Martigny
- Délivré à M. Frédéric GERSTER une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Restaurant d'application de l'Ecole Professionnelle* sis à la Rue de Grimisuat 8 à Martigny
- Délivré à Mme Lucie BESTAZZONI une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Boulangerie Les Délices Sàrl* sis à l'Avenue du Grand-St-Bernard 81 B à Martigny
- Délivré à M. Antoine MICHEL une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Whitefrontier Tap Room* sis à la Rue du Levant 99 à Martigny
- Délivré à Mme Mihaela LUCA une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Pizzeria Oasi* sis à la Rue de l'Ancienne Pointe 16 à Martigny
- Délivré à M. Sébastien GAUDRE une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Les Messageries* sis à la Rue Marc Morand 1 à Martigny
- Délivré à M. Astrit ISMAJILI une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Buffet de la Gare* sis à l'Avenue de la Gare 64 à Martigny